



Lettre d'informations 30 novembre 2020 - Quelques nouvelles bagnolaises...

Mesures liées à la crise sanitaire – Phase 1 de la sortie du confinement

Suite aux annonces du Président de la République, à partir du 28 novembre, l'attestation de déplacement dérogatoire est mise à jour pour prendre en compte qu'il est autorisé, sur présentation de l'attestation, de :

- Se déplacer dans un rayon de 20 km autour de chez soi et pour 3 heures pour faire du sport (course à pied, marche, vélo). Le sport, pratiqué de façon individuelle, dans une installation sportive en plein air est autorisé (tennis). Il faudra encore attendre pour pratiquer un sport collectif en extérieur (sauf pour les activités extrascolaires en plein air désormais autorisées pour les enfants) ou pratiquer un sport en salle. [Toutes les informations sont présentées sur le site du Ministère des Sports.](#)
- Fréquenter tous les commerces (librairie) et services (bibliothèque, coiffeur, auto-école, visite de biens immobiliers) selon un protocole sanitaire renforcé.
- Assister à un office religieux (jauge maximum 30 personnes). Pour faciliter la participation aux offices de la paroisse en respectant cette jauge, l'inscription est obligatoire auprès de la Paroisse Saint-Vincent des Pierres dorées. Renseignements et inscription : secretariatparoisse@orange.fr

Nous vous invitons à continuer de respecter l'ensemble des gestes barrières et à prendre soin de vous et de vos proches.

Des attestations "papier" sont régulièrement déposées dans le point Infos (ancienne cabine téléphonique) pour ceux et celles qui en ont besoin. Vous pouvez aussi vous rendre à l'agence postale communale dans laquelle un poste informatique et une imprimante sont à disposition aux horaires d'ouverture.

Information - Conseil municipal

Le prochain conseil municipal se tiendra le **jeudi 3 décembre 2020 à 20h00 à la salle des Deux Joseph**, [voici l'ordre du jour.](#)

La mairie vous consulte - Projet de séparatif des eaux pluviales

La mairie doit réaliser des travaux pour séparer les eaux pluviales et les eaux usées du Bourg. La question du stockage et de l'évacuation des eaux pluviales, notamment en cas de gros orages, se pose et la mairie sollicite vos idées et votre connaissance du village. Existe-t-il des citernes souterraines ? Sur terrain privé ou espace public ? Qu'en est-il des anciennes canalisations des eaux de pluie ? Comment faciliter l'écoulement naturel des eaux de pluie ?

Toute information ou précision sera utile pour prendre des décisions adaptées. Dans un premier temps, vous pouvez échanger avec Laurent GAY en charge du projet : laurent.gay@bagnols.net, Tél : 06 82 23 81 78. Une fois le confinement levé, il est prévu d'organiser une permanence à ce sujet. Un grand merci pour votre aide !

Collecte solidaire – Le P'tit coup de pousses

La mairie de Bagnols s'associe à la collecte solidaire organisée par le P'tit coup de pousses (Cap Générations). Vous pouvez déposer, aux horaires d'ouverture au public, vos dons dans les cartons prévus à cet effet situés dans le hall de la mairie, **du jeudi 3 décembre au jeudi 17 décembre 2020**.

Que pouvez-vous donner ? Aliments : conserves de légumes, sucre, farine, biscuits, chocolat, riz, compote, huile, lait, thon, sardine... et produits d'hygiène et d'entretien : savon, dentifrice, produits d'entretien... Les dons seront distribués localement par l'épicerie solidaire Le P'tit coup de pousses. Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui pourront contribuer à cette initiative.

Recensement des entreprises sur la commune de Bagnols

Afin d'accompagner les entreprises, la commission municipale "Tourisme et Développement économique" recense les entreprises, artisans, viticulteurs, microentreprises, etc. de la commune. Vous êtes concernés ? Merci de contacter Thierry TRONCY, Tél : 06 45 42 22 00 : thierry.troncy@bagnols.net

Du nouveau sur le camion communal !

Il sera désormais aisé de reconnaître le camion communal. Sur demande de la mairie, Tudju Impressions, entreprise de Légny, a réalisé, fabriqué et posé les autocollants aux couleurs de la commune. [Retrouvez la réalisation en photo !](#)

Information – Fibre

Les premiers raccordements à la fibre optique ont été effectués sur la commune. Toutes les habitations ne sont pas encore éligibles et pour l'instant,

seul SFR propose des contrats en tant qu'installateur, les offres des autres fournisseurs d'accès vont ensuite suivre, la situation devrait rapidement progresser au cours des prochains mois.

La mairie n'a aucune influence en la matière, il est donc inutile de contacter les services de la mairie à ce sujet.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez tester votre éligibilité aux offres fibre sur les sites des fournisseurs d'accès Internet : [SFR](#), [ORANGE](#), [BOUYGUES](#), [FREE](#).

Rappel - Mise à disposition de brassards de visibilité à destination des jeunes prenant le car

La mairie dispose de [brassards de visibilité jaune fluo](#) à destination des jeunes prenant le car sur la commune de Bagnols (scolaires, collégiens, lycéens). Avec le passage à l'heure d'hiver, la visibilité est moindre aux horaires de passage des cars scolaires et ce brassard contribue à plus de sécurité. Si vous souhaitez en récupérer, nous vous invitons à vous signaler en mairie, nous le déposerons ensuite dans votre boîte aux lettres. Contact : secretariat@bagnols.net et tél: 04 74 71 70 17

Ateliers numériques

Plusieurs solutions sont disponibles localement pour acquérir et renforcer ses compétences numériques.

L'Aire Aérée, association de Frontenas, propose des ateliers numériques en autonomie et à distance. Contact : Nadia GUIGNIER, 06 83 34 49 58, <http://www.laireaeree.org>

L'ADMR du cœur des Pierres dorées a mis en place des ateliers numériques à domicile pour ses usagers, financés par la fédération ADMR du Rhône. Le but est de familiariser les personnes à l'usage de la tablette pour des appels vidéo ou des courses à distance. Contact : 04 74 71 15 34, admr.despierresdorees@fede69.admr.org